

# L'implémentation et l'utilisation de la PCS 2020

## Point d'information



CNIS - COMMISSION EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL - 9 NOVEMBRE 2022

- 1 UNE IMPLÉMENTATION  
PROGRESSIVE DE LA PCS 2020  
DANS LES ENQUÊTES**
- 2 UTILISATION DE LA PCS 2020 :  
ILLUSTRATIONS CHOISIES**
- 3 LANCEMENT DU SITE  
INTERNET DÉDIÉ À LA PCS**

# LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DE LA RÉNOVATION DE LA PCS :

- Une nomenclature actualisée
- Des catégorisations complémentaires : classes d'emploi, PCS Ménage
- Un protocole de codage rénové
- Un site internet dédié à la nomenclature, en articulation avec [insee.fr](https://www.insee.fr)

# 01 UNE IMPLÉMENTATION PROGRESSIVE DE LA PCS 2020 DANS LES ENQUÊTES

## À CE STADE, AU SEIN DU SSP, LA PCS 2020 EST DÉJÀ MISE EN ŒUVRE :

- Dans la nouvelle enquête Emploi (depuis l'édition 2021)
- Dans le tronc commun des enquêtes ménages (TCM, depuis 2022) : de façon harmonisée avec l'enquête Emploi (questionnement, variables calculées en aval)
- Et aussi dans les enquêtes Epicov (Drees, Inserm), Périnatale 2021 (Drees), Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2021-2022 (Drees), VRS 2022 (SSMSI), ENVIE 2022 (Ined), FLV 2022-2023 (Insee-Dares)

## ET LA SUITE ?

- Les enquêtes du SSP à maîtrise d'oeuvre Insee ont vocation à basculer en PCS 2020 au fur et à mesure de leur intégration dans la nouvelle filière de développement des enquêtes (Métallica)
- Le recensement de la population : la codification des bulletins individuels du recensement doit se faire en PCS 2020 à partir de l'EAR 2024

## QUANT AUX AUTRES ENQUÊTES :

- Deux webinaires organisés en juin 2022 pour accompagner les producteurs
  - L'un à destination du SSP et du péri-SSP, l'autre des instituts de sondage
  - Objectifs : présentation de la PCS 2020, notamment sous l'angle du nouveau processus à déployer pour collecter l'information puis la codifier
  - Diffusion sur [insee.fr](https://www.insee.fr) / site dédié des outils nécessaires (listes de professions, matrice de codification, programmes de codification automatique...)

## LE RECENSEMENT DE LA POPULATION – POINT D’INFORMATION

- La codification des bulletins individuels du recensement doit se faire en PCS 2020 à partir de l’EAR 2024
- La PCS 2020 nécessite moins de *variables annexes* que la PCS 2003
- Dans ce cadre, un travail sur le bulletin individuel a été mené : le gain de place généré sur le bulletin papier offre l’opportunité d’ajouter de nouvelles questions à partir de 2025
- Notamment une question posée aux personnes en emploi sur la pratique et la fréquence du télétravail :
  - Déjà posée dans l’enquête Emploi, cette question revêt un intérêt local important : la pratique dépend du tissu d’entreprises local, peut avoir un impact sur les mobilités résidentielles, sur les déplacements domicile-travail...



# 02 UTILISATION DE LA PCS 2020 : ILLUSTRATIONS CHOISIES

---

## PCS 2020, PCS MÉNAGE, CLASSES D'EMPLOI : UNE LECTURE ENRICHIE DE LA SOCIÉTÉ

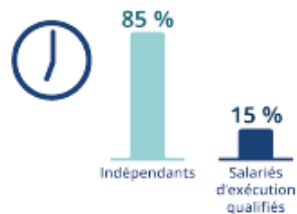
**Les nouvelles « classes d'emploi » rendent bien compte des inégalités dans la durée et l'organisation du travail, comme le fait de travailler le soir**

Les classes d'emploi proposent une grille de lecture stratifiée de la société, complémentaire aux groupes et catégories historiques de la PCS. Les classes d'emploi ont une graduation du niveau de qualification des professions plus actualisée et plus systématique que la PCS, dont la principale force demeure les comparaisons temporelles sur longue période.



Source : Insee, enquête Emploi 2021.

**Autonomie dans les horaires de travail**



Source : Insee, enquête Emploi 2021.

**Emploi, chômage, revenus du travail**

Insee Références

Édition 2022



Tableau 3 – Indicateurs de résidence et de logement par PCS Ménage

	Statut d'occupation (%)			Type de logement (%)		% en cité ou ZUS	Surface habitable moyenne (m <sup>2</sup> )	Lieu de résidence (%)			
	Proprio	HLM	Loc privé	Maison	Appart.			Paris (agglo)	Autres aggllos	Espaces péri-urbains	Espaces ruraux
<b>I. Ménages à dominante cadre</b>	82	2	15	67	32	6	121	29	42	22	8
I-A Cadre avec cadre	84	1	14	63	37	6	125	36	40	18	6
I-B Cadre avec profession intermédiaire	81	2	15	71	29	6	118	23	43	25	9
<b>II. Ménages à dominante intermédiaire (ou cadre)</b>	71	6	21	60	39	7	104	23	40	25	11
II-A Cadre avec employé-e ou ouvrier-ère	79	5	14	73	27	7	113	18	39	32	11
II-B Cadre avec inactif-ve ou sans conjoint-e	60	7	31	39	60	9	88	35	44	14	8
II-C Profession intermédiaire ou cadre avec petit-e indépendant-e	82	2	15	76	21	6	127	13	36	30	22
II-D Profession intermédiaire avec profession intermédiaire	79	5	15	77	22	5	111	14	37	36	13
<b>III. Ménages à dominante employée (ou intermédiaire)</b>	62	13	22	59	40	11	90	17	43	26	14
III-A Profession intermédiaire avec employé-e ou ouvrier-ère	76	8	14	76	23	8	103	11	38	32	18
III-B Profession intermédiaire avec inactif-ve ou sans conjoint-e	51	17	29	42	56	13	79	22	47	20	11
III-C Employé-e avec employé-e	58	16	21	64	34	15	94	14	45	28	13
<b>IV. Ménages à dominante petit indépendant</b>	77	6	14	79	19	5	107	8	30	29	33
IV-A Petit-e indépendant-e avec petit-e indépendant-e, avec inactif-ve ou sans conjoint-e	76	6	15	77	20	5	104	7	29	28	35
IV-B Petit-e indépendant-e avec employé-e ou ouvrier-ère	78	7	13	83	15	5	113	8	33	29	29
<b>V. Ménages à dominante ouvrière</b>	62	18	18	72	27	12	94	9	38	30	23
V-A Ouvrier-ère avec employé-e	61	18	18	71	28	13	94	9	39	31	21
V-B Ouvrier-ère avec ouvrier-ère	64	18	16	74	24	11	93	6	37	30	27
<b>VI. Ménages monoactifs d'un-e employé-e ou ouvrier-ère</b>	37	31	29	41	56	21	72	14	51	18	17
VI-A Employé-e avec inactif-ve ou sans conjoint-e	38	31	28	38	59	21	72	17	52	17	14
VI-B Ouvrier-ère avec inactif-ve ou sans conjoint-e	35	31	30	45	52	22	73	10	50	20	20
<b>VII. Ménages d'inactif-ve-s</b>	25	19	51	29	68	21	61	11	65	12	12
VII-A Inactif-ve avec inactif-ve ou sans conjoint-e	25	19	51	29	68	21	61	11	65	12	12
<b>Ensemble</b>	58	16	24	57	42	13	91	16	44	23	17

\* Les situations « autres » qui concernent entre 1 et 4 % de chaque sous-groupe ne sont pas indiquées ici.  
Source et champ : Insee, enquête Logement (2013) ; ensemble des ménages.

## UNE NOUVELLE NOMENCLATURE, LA PCS MÉNAGE

– Par rapport aux approches qui catégorisent les ménages sur la base d'un seul individu, elle permet de décrire des phénomènes sociaux au niveau du ménage :

- Conditions de logement, niveau de vie et patrimoine, parcours scolaire des enfants



# 03 LANCEMENT DU SITE INTERNET DÉDIÉ À LA NOMENCLATURE

---

## LANCEMENT LE 8 NOVEMBRE : <https://www.nomenclature-pcs.fr>

- Un site partenarial : Insee, Progedo (CNRS), Cnam-CEET et UVSQ-Printemps
- Développement financé par le Cnam, la MSH Paris-Saclay, l'UVSQ et le CNRS ; hébergement assuré par Humanum (CNRS)
- Un public spécialisé mais large : experts et professionnels (journalistes, enseignants, étudiants, chercheurs, producteurs d'enquête) ; possiblement le grand public
- Un contenu complet : les principes de la nomenclature, sa présentation détaillée, des données variées, les instruments de codage

## Comprendre et analyser la société française. La nomenclature socio-professionnelle

**La nomenclature socioprofessionnelle, dite des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles), est un outil central de description de la société française élaboré par l'Insee.**

Vous trouverez sur ce site toutes les informations nécessaires pour comprendre la logique ([Découvrir](#)) et le contenu ([Naviguer](#)) de la nomenclature PCS.

Sont également mis à disposition des données utilisant la nomenclature ([Décrire](#)) et les instruments nécessaires pour les obtenir ([Coder](#)).

Complémentaire à [insee.fr](#), le site s'adresse au grand public comme aux experts, aux amateurs intéressés comme aux professionnels (statisticiens, enseignants, chercheurs).

### En un clic

- > Les origines de la PCS
- > Les groupes, catégories et professions de la PCS 2020
- > Un exemple de portrait de groupe : les ouvriers
- > La société en quelques thèmes : la santé
- > Trouver sa profession en PCS 2020

### En savoir plus

#### Qui sommes-nous ?

#### Quelques publications récentes :

- > Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socio-professionnelle
- > Au-delà de la nomenclature des PCS. Un milieu professionnel à l'épreuve de la statistique publique
- > En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable
- > Salaire horaire : l'importance de la catégorie socio-professionnelle et du diplôme
- > La mesure des classes sociales par les nomenclatures : enjeux, problèmes et débats

## QUE CONTIENT LE SITE ?

- Quatre rubriques principales : **découvrir**, **naviguer**, **décrire** et **coder**
- Une information complète : histoire et innovations récentes de la nomenclature (catégorisations complémentaires), articulation avec ESeG / ISCO, Fap / Rome
- Des fonctionnalités originales : rechercher et naviguer dans la nomenclature, effectuer des analyses statistiques en ligne, trouver sa PCS
- Des fichiers consultables et exportables :
  - Documents de référence (bibliothèque Alain Desrosières, archives de l'Insee) ;
  - Fichiers de données statistiques (mis à disposition, réalisés en propre) ;
  - Outils pédagogiques (après actualisation) ;
  - Instruments de collecte et de codage (matrices, tables, programmes).

## UNE COLLABORATION NUMÉRIQUE SOUPLE

- **Une convention quinquennale renouvelable (2022-2026)**
  - Une réunion de pilotage annuelle à partir de fin 2023
  - Des échéances à 6 et 9 mois auparavant
- **Une administration largement autonome du site :**
  - Maintenance technique (hors développement additionnel),
  - Actualisation des données (y compris ajout de pages),
  - Statistiques de consultation, suivi des suggestions.



## Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



---

Thomas Amossé (Cnam) et Erwan Pouliquen (Insee)

CNIS - COMMISSION EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL - 9 NOVEMBRE 2022



Mesurer pour comprendre